DE LA RUE AUX URNES :

LA LONGUE MARCHE DE LA DEUXIEME ALTERNANCE AU SENEGAL

*Séverine Awenengo Dalberto[1]

Le 25 mars 2012, Macky Sall remportait le second tour de l'élection présidentielle au Sénégal, mettant fin au long bras de fer, engagé dans la rue puis dans les urnes, entre une part croissante de la population et le président sortant, Abdoulaye Wade – père de la première alternance politique en 2000. Au terme de deux mandats, la personnalisation à outrance du pouvoir d'Abdoulaye Wade a finalement joué contre lui : à l'intérieur de sa famille politique, la préparation de sa succession en faveur de son fils a ouvert une brèche et a contribué à l'affaiblir, lui et son parti ; à l'extérieur, ce n'est plus seulement son régime et les dénonciations qu'il a suscitées, c'est sa propre personne qui a cristallisé les mécontentements puis, par sa gestion de la crise électorale a fini par inspirer haine et rejet. Episode emblématique de ce rejet : le matin du premier tour, Abdoulaye Wade se présentait à son bureau de vote sous les huées de ses opposants – en dépit du respect dû à sa fonction, et à son statut de doyen (officiellement, il a alors 85 ans).

[1] Plusieurs longues missions de recherches ont pu être réalisées au Sénégal en 2011-2012, notamment dans le cadre du Joint African Studies Program (JASP), Columbia- Paris 1 Panthéon Sorbonne.

La contestation du régime a donné lieu à des mobilisations de rue pendant plusieurs mois, dans la capitale et dans d'autres localités du pays. La tension s'est accrue avec la validation de la candidature d'Abdoulaye Wade pour un troisième mandat par le Conseil constitutionnel, atteignant un niveau quasi-insurrectionnel pendant quelques semaines. Elle s'est toutefois épuisée et reconvertie dans l'acte électoral : la deuxième alternance de l'histoire politique sénégalaise aura résulté d'un vote démocratique, sur un mode référendaire (pour ou contre Abdoulaye Wade). L'objectif de ce texte est de comprendre ce processus, en suivant la structuration et la reconfiguration des mobilisations sur l'agenda social et électoral et en cherchant à saisir ce que ces mobilisations disent éventuellement d'un nouveau rapport des Sénégalais et surtout de la jeunesse - qui s'est particulièrement mobilisée - à la citoyenneté.

« TOUCHE PAS A MA CONSTITUTION »

Ce sont les manifestations du 23 juin 2011 contre un projet de réforme constitutionnelle qui engagent de manière tendue le processus préélectoral. La réforme contestée doit introduire deux changements majeurs : l'adoption d'un « ticket présidentiel » organisant les conditions d'une transmission du pouvoir suprême à un vice-président sans repasser par l'élection, et l'abaissement à 25 % des suffrages exprimés dès le premier tour d'un scrutin présidentiel pour constituer le score nécessaire à la victoire. Sous le couvert du respect démocratique par le vote à l'assemblée nationale, le projet n'en est pas moins révélateur de la dérive autoritaire du régime et sans doute de sa tentation d'une succession familiale, quasi-« monarchique ». Le soin apporté par Wade à positionner son fils Karim dans l'arène politique permet cette hypothèse, largement formulée par la population sénégalaise. En dépit de sa cuisante défaite aux élections locales de 2009 et d'une impopularité croissante, Karim Wade s'est en effet vu confier plusieurs postes de premier plan, au sein du gouvernement et du parti présidentiel, le Parti démocratique sénégalais (PDS).

Le projet de révision constitutionnelle s'inscrit à la suite d'une série de modifications des dispositifs institutionnels qui doit permettre à Abdoulaye Wade de mieux s'assurer l'issue du scrutin à venir alors que son régime suscite de nombreuses critiques. Le PDS a perdu les élections de 2009, notamment dans les grands centres urbains, témoignant de la désaffection de la jeunesse pour le parti historique du *Sopi* (changement, en wolof) alors qu'en 2000 elle avait participé à sa victoire. Les associations de la société civile, dont le rôle s'est affermi sous les pressions du régime d'Abdoulaye Wade, dénoncent régulièrement les scandales de corruption, la manipulation des institutions et une gestion patrimoniale de l'Etat. En 2008, elles ont convoqué des Assises nationales, dont la charte préconise une « refondation » de l'Etat et de la nation. Cependant, c'est d'abord sur le registre social que s'expriment les mécontentements de la majeure partie de la population. Signe dramatique de ce malaise – et d'une condamnation ouvertement violente du régime – deux personnes se suicident par immolation devant le Palais présidentiel en février et mars 2011. Le phénomène n'est pas nouveau au Sénégal[2] mais il résonne particulièrement, notamment dans la presse, compte tenu du contexte tunisien. Toutefois, ces actes ne constituent pas le catalyseur de mobilisations plus larges. En revanche, les pénuries d'électricité, la gestion des sinistrés des inondations, les hausses des denrées de première nécessité provoquent localement des mobilisations et des émeutes, qui vont en s'intensifiant à partir du début de l'année 2011.

Le 23 juin 2011, le contexte social tendu joue donc certainement sur l'ampleur inédite des mobilisations. Néanmoins, la peur d'une confiscation de la représentation citoyenne et d'une dévolution monarchique du pouvoir reste fondatrice : c'est bien l'enjeu éminemment politique du projet qui a constitué le point de fixation des mobilisations. Il permet l'agrégation de manifestants aux profils sociologiques variés, notamment des catégories sociales intermédiaires peu coutumières de la contestation frontale du pouvoir. « Touche pas à ma constitution », « J'ai honte », « j'ai mal » : les slogans inscrits sur les pancartes en

[2] Au moins deux autres cas en 2008, en Italie et dans le sud du Sénégal.

témoignent, comme les nombreuses réappropriations des symboles de la République par les manifestants (drapeau et hymne national). Le projet de réforme a été en effet aussi perçu comme un affront fait à l'histoire politique sénégalaise et à sa réputation internationale – « l'exception démocratique sénégalaise ».

La réussite de la mobilisation doit beaucoup à la jonction entre les mouvements de la société civile et les partis politiques de l'opposition. A ce titre, le rôle joué par le mouvement « Y'en a marre », un collectif citoyen fondé en janvier 2011 par quelques jeunes journalistes et rappeurs reconnus, est déterminant[3]. Le 22 juin 2011 à Dakar, interrompant une assemblée générale des leaders civils et politiques de l'opposition, les leaders de « Y'en a marre » prennent le micro pour fustiger une contestation de salon et appeler à investir immédiatement la rue. L'arrestation de plusieurs figures de ce mouvement participe des fortes mobilisations des jeunes le lendemain.

Le 23 juin, la manifestation - finalement autorisée par le pouvoir - se déroule devant l'Assemblée nationale et s'achève par de violents affrontements avec les forces de l'ordre : on dénombre une centaine de blessés. Les dignitaires des confréries musulmanes, régulateurs sociaux habituels[4], ne se sont prononcés que tardivement sur la situation. Ils n'ont pas adopté un positionnement critique vis-à-vis du projet ou du pouvoir, avec lequel ils entretiennent des liens de clientèle, mais seulement appelé au retrait du projet afin d'assurer la paix sociale. Au terme de cette longue journée, Abdoulaye Wade, dépassé, retire son projet de loi. Quelques manifestants se disent alors prêts à continuer le combat et à marcher sur le Palais, s'inspirant des expériences tunisiennes et égyptiennes. Mais cette tendance est encore très minoritaire. A Dakar comme à Tunis, les mouvements protestataires sont singulièrement portés par les jeunes et se retrouvent sur une revendication de justice et de reconnaissance et sur la volonté d'une meilleure démocratisation et d'une moralisation de

[3] Séverine Awenengo Dalberto, « Sénégal : les nouvelles formes de mobilisations de la jeunesse », *Carnets du CAP*, n°15, automne-hiver 2011, pp. 37-65

[4] Parmi l'abondante littérature sur les relations entre les confréries de l'islam soufi et le pouvoir au Sénégal, on peut renvoyer le lecteur aux travaux de Donal Cruise O'Brien, notamment « Le contrat social sénégalais à l'épreuve», *Politique africaine*, n° 45, mars 1992, pp. 9-20.

l'espace politique. Or le contexte sénégalais, en termes de libertés publiques et d'acquis démocratiques, est bien différent.

Cette journée pose ainsi les principaux acteurs et les dynamiques du processus électoral en marche. Surtout, elle inaugure une période de contestation directe et collective du régime d'Abdoulaye Wade. Les organisations civiles et les partis politiques présents créent le Mouvement des forces vives du 23 Juin (M23), dont l'objectif est la défense de la Constitution – et, à ce titre, d'empêcher Wade de se présenter pour un troisième mandat. La journée favorise également la reconnaissance des jeunes comme acteurs de l'arène sociale et politique. Enfin, pour les Sénégalais contestataires, la victoire crée un précédent : elle semble consacrer l'efficacité et la légitimité de la manifestation et de la rue comme mode d'action et contre-pouvoir.

CONTESTATIONS DE RUE ET IMAGINAIRES DE L'ENGAGEMENT

Jusqu'à l'annonce de la liste des candidats retenus par le Conseil constitutionnel le 27 janvier 2012, on peut considérer que l'initiative et le registre de la contestation relèvent encore principalement du leadership civil, notamment au sein du M23. Celui-ci investit l'espace public et médiatique, en organisant mensuellement un grand rassemblement « citoyen » pour célébrer l'anniversaire du 23 juin. La lutte pour l'invalidité constitutionnelle de la candidature d'Abdoulaye Wade constitue le cheval de bataille du M23, liant l'ensemble de ses membres sur cet objectif, et le nouveau ferment des mobilisations, dans la rue, les arènes institutionnelles, la presse ou sur les réseaux sociaux. Le cynisme avec lequel Abdoulaye Wade a officieusement annoncé sa candidature le 14 juillet 2011 renforce chez les Sénégalais le rejet d'un régime qui paraît piétiner impunément la morale et mépriser la chose publique.

Précisément, l'une des dynamiques essentielles des mobilisations de 2011-2012 est d'accompagner et de susciter une réflexion profonde sur les pratiques et les valeurs de

l'Etat, mais aussi de la société sénégalaise. Ce travail politique est singulièrement porté par le mouvement « Y'en a marre » et témoigne sans doute d'un processus de production de nouveaux imaginaires de la citoyenneté. Le mouvement de jeunes suscite des débats sur la nécessité de rompre avec le fatalisme et l'attentisme, et de prôner, *a contrario*, l'émergence d'un « nouveau type de Sénégalais » (NTS). Il organise des campagnes de sensibilisation en faveur de l'inscription des jeunes sur les listes électorales, tient une « foire aux problèmes », etc. Ses techniques de mobilisation - qui font appel aux cultures urbaines - sa valorisation d'un nouveau modèle de citoyenneté engagée, ainsi que sa critique audacieuse du régime renforcent fortement la popularité du mouvement, notamment chez les jeunes dont beaucoup ne se reconnaissent pas dans les structures classiques d'expression du politique.

Entre juin 2011 et janvier 2012, les mobilisations contestataires restent encore discontinues. Elles suivent principalement l'agenda social – le pouvoir tarde, de manière étonnante tant l'enjeu est crucial, à résoudre la question de la fourniture d'électricité qui suscite localement et épisodiquement de nouvelles émeutes jusqu'à la mi-octobre. Si les rassemblements commémoratifs du M23 font le plein le 23 juillet 2011, face à un meeting concurrent d'Abdoulaye Wade et du PDS, on doit cependant constater un étiolement les mois suivants. A partir d'octobre, le pouvoir accroît sa pression sur l'opposition : arrestation et condamnation d'un jeune socialiste, Malick Noël Seck, pour ses prises de position vis-à-vis du Conseil constitutionnel ; intimidations et provocations des leaders de l'opposition par des hommes de main du pouvoir. Ces provocations font monter progressivement la tension.

Cette pression du pouvoir témoignait nettement de la détermination d'Abdoulaye Wade de ne pas céder sur les revendications des opposants – civils et politiques. Pourtant, le soir du 27 janvier 2012, l'annonce de la validation de la candidature de Wade par le Conseil constitutionnel prend de court le M23 et une partie importante des Sénégalais. La décision du Conseil semble introduire une rupture du sens produit par leur victoire du 23 juin. La stupeur est peut-être également révélatrice de la confiance que le M23 voulait encore porter au Conseil constitutionnel, en tant qu'institution. De violentes émeutes suivent cette

annonce, dans plusieurs localités du pays et à Dakar où un policier est tué. Elles amorcent une phase de contestation active de rue, qui se déroule cependant sporadiquement pendant une vingtaine de jours. Les premiers rassemblements et manifestations sont autorisés mais se terminent régulièrement en affrontements entre les forces de l'ordre (grenades lacrymogènes, balles à blanc, rarement balles réelles) et les jeunes (pierres, pneus, projectiles enflammés, rarement de véritables cocktails Molotov). Les manifestants exigent le retrait de la candidature d'Abdoulaye Wade puis son départ immédiat, au cri de « Wade dégage ». A Dakar, la place de l'obélisque devient le nouveau lieu symbole de la contestation - des références sont faites à la place Tahrir, sans que le mouvement contestataire ne réussisse jamais à y organiser une véritable occupation. De même, il ne parvient pas à prendre la place de l'Indépendance, ni à marcher sur le Palais. La contestation emprunte également d'autres modes opératoires : émeutes et barricades mais également, par exemple, rassemblements pour des prières collectives à la mosquée le vendredi.

La répression des forces de l'ordre est très ferme, inédite dans l'histoire récente du Sénégal (nonobstant la crise casamançaise), causant la mort directe ou indirecte d'une dizaine de citoyens. Elle se double de fortes pressions du régime sur les manifestants : mise en garde à vue du coordinateur du M23, nouvelles arrestations de membres de « Y'en a marre » et de manifestants, convocations de la police, etc. Du côté de la présidence, c'est le mutisme face au bilan des violences, sinon pour ironiser sur les événements. Abdoulaye Wade semble compter sur la peur d'une situation violente et chaotique, qui, en effet, joue dans l'essoufflement progressif des mobilisations de rue. D'autant plus que les médias, étrangers et nationaux, dramatisent la situation, alimentent largement l'image d'un pays à feu et à sang.

RETOUR DE LA LOGIQUE ELECTORALE : DE LA PIERRE AU BULLETIN

Abdoulaye Wade pourtant ne se trompait pas. Plusieurs facteurs peuvent expliquer le reflux de ces mobilisations. Tout d'abord, après des mois de mobilisation de la rue, la logique

politique a repris le dessus : les principaux candidats partent en campagne électorale, Macky Sall et Moustapha Niasse en tête, avalisant de fait la candidature d'Abdoulaye Wade – ils rompent du même coup le pacte du M23 dont ils sont pourtant membres, et participent à rendre illisible sa feuille de route auprès des Sénégalais. Pour ces candidats, un report des élections ou la mise en place d'un gouvernement de transition ne sont pas des solutions de sortie de crise à leur avantage. Sans Abdoulaye Wade, la compétition politique s'avère plus ouverte, tandis que le maintien de sa candidature peut leur permettre de bénéficier du rejet qu'elle suscite. La conséquence directe est la perte des cohortes de militants qui participaient jusque-là aux rassemblements. On remarque que seuls les petits candidats restent dans la dynamique originelle du M23 et continuent à battre le pavé : ils gagnent en légitimation populaire ce qu'ils n'obtiendraient pas en suffrages exprimés. Ensuite, les protestataires n'opèrent pas le tournant d'une intensification et d'une radicalisation de leurs actions. Le lancement de la campagne électorale ne leur est pas favorable, mais eux-mêmes sont bridés par leur volonté de suivre une démarche légaliste et pacifique et par l'absence d'une réelle coordination des contestations de rue. Face à cet échec et à la veille du premier tour, ils vont adopter une stratégie pragmatique : à défaut de la rue, ils appellent à poursuivre le combat dans les urnes. En effet, beaucoup de Sénégalais ne sont pas prêts à tous les sacrifices pour défendre un principe, à partir du moment où ils savent pouvoir disposer de l'alternative électorale.

Le premier tour de scrutin se déroule ainsi selon l'agenda prévu par Abdoulaye Wade. Arrivé en tête avec 34,8%, il accepte, au dernier moment, la validité d'un second tour. La qualification de Macky Sall, avec 26,5%, n'est certainement pas une grande surprise. Ancien Premier ministre de Wade et directeur de sa campagne présidentielle de 2007, il est passé dans l'opposition un an plus tard, en tenant sans ambigüité son rôle d'opposant - au contraire d'un autre ancien « fils politique » de Wade, Idrissa Seck. Surtout, avec son jeune parti, l'Alliance pour la République (APR-Yakaar), il s'est bien préparé : depuis 2008, il s'est engagé dans une campagne politique de longue haleine, au Sénégal et dans les pays de la

diaspora. En outre, il a bénéficié des divisions de la coalition Benno Siggil Sénégal, regroupant plusieurs importants partis politiques de l'opposition[5], qui n'a pu s'entendre sur une candidature unique.

C'est principalement sur le mode référendaire que se déroule le second tour : pour ou contre Abdoulaye Wade. Non sans débats, Macky Sall obtient en effet le soutien du M23 et des douze candidats éliminés – ou disqualifiés par le Conseil constitutionnel, comme le chanteur et patron de presse Youssou Ndour – avec lesquels il forme la coalition Benno Bokk Yakaar. « Y'en a marre », que Macky Sall s'est empressé de rencontrer au lendemain du premier tour, lance pour sa part l'opération « *Doggali* » (achever) : le mouvement sillonne le pays pour appeler à voter en masse, à ignorer la candidature du « faux candidat » et à surveiller le scrutin. Dans ce contexte, avec 65,5% des voix, la victoire finale de Macky Sall surprend donc moins que la reconnaissance immédiate d'Abdoulaye Wade – sous pressions internationales – de sa propre défaite.

Il faut néanmoins souligner qu'avec 51,8% et 55% au premier et second tour - moins que pour les deux scrutins présidentiels précédents – la participation n'est pas si massive. On peut notamment l'expliquer par le climat tendu imposé par l'attitude répressive du pouvoir et les démonstrations intimidantes de certains de ses soutiens pendant la campagne – par exemple, les meetings du marabout Cheikh Bethio Thioune et de ses centaines de talibés armés de gourdins, ainsi que le déploiement de nervis. Mais la candidature de Macky Sall, un ancien du régime d'Abdoulaye Wade, inspire également de la réserve à une partie de l'électorat.

POST-SCRUTIN

Macky Sall sait donc que sa présidence est sous haute surveillance. Depuis le début de son mandat, il s'emploie à incarner un nouveau style politique, celui d'un président « moral »,

[5] Dont le Parti socialiste (PS) d'Ousmane Tanor Dieng et l'Alliance des forces pour le progrès (AFP) de Moustapha Niasse.

pour ne pas dire « normal » - jeune, sobre, proche des préoccupations des Sénégalais. Il se réclame du « nouveau type de président » dont un portrait imaginaire avait été dressé par un rappeur du mouvement « Y'en a marre », en janvier 2012 :

> « Comment est notre Président ? Il permet l'égalité des pauvres et des riches / est un grand démocrate /répare l'image de la politique/supprime le gaspillage du fric »[6].

Ses premières mesures publiques ont en effet montré une volonté d'afficher la rupture avec le style présidentiel d'Abdoulaye Wade. Il a fait sa déclaration de patrimoine, a engagé des audits sur les dignitaires de l'ancien régime (sans qu'ils ne l'impliquent), mis en place la réduction du train de vie de l'Etat, notamment en restreignant le gouvernement à vingt-cinq ministres. Il n'a pas non plus intercédé en faveur du marabout Cheikh Bethio Thioune, incarcéré depuis avril 2012 pour complicité de meurtre de deux de ces disciples. Mesure symbolique plus frappante : alors que le pays pâtit des fortes pluies de l'hivernage 2012, qui ont causé la mort d'une vingtaine de personnes, le chef de l'Etat supprime le Sénat pour en réaffecter le budget à la gestion des inondations, anticipant sur une revendication encore discrète de la société civile. La suppression du Sénat, à quinze jours du scrutin, lui a enlevé la possibilité immédiate de récompenser ses partisans de l'APR et ses autres alliés de la coalition Benno Bokk Yakaar qui n'ont pu trouver place dans le Gouvernement ou à l'Assemblée nationale. Macky Sall est pourtant pris dans ce jeu d'alliances politiques.

Ce nouveau style, qui s'apparente parfois à du marketing et ne dit rien sur le projet politique, permettra-t-il de « réparer l'image de la politique » ? Rien n'est moins sûr : trois mois après l'élection présidentielle, les élections législatives n'ont pas passionné les Sénégalais. La coalition Benno Yakaar sort victorieuse, mais seuls 36,67% des inscrits se sont rendus aux urnes, signe que la classe politique sénégalaise ne sort pas recrédibilisée de la période des mobilisations. En outre, certains éléments pourraient inviter à penser que la rupture tant attendue avec un mode clientéliste de gestion du pouvoir est encore loin d'être garantie,

[6] « *Kan moy sunu president ? (…) Yamalé ñi ñak ak boroom garaat / Nekk ngandi demokaraat /defar imagu politik bi /dindi fi yaxum frik bi* » [K-rim Xrux Xax, compilation Faux ! Pas forcé, Y'en a marre, 2012]. Cf le clip-vidéo http://www.youtube.com/watch?v=6IOBfPPENPg

comme la nomination abusive de ministres conseillers et l'élargissement du gouvernement, ou le fait que les audits engagés au début du mandat présidentielle tardent à aboutir.

En revanche, on doit constater que les débats sur la responsabilité et la vertu civique, développés notamment par le mouvement Y'en a marre, se prolongent au-delà de la période des mobilisations. Le modèle « NTS » prôné par le mouvement est à présent décliné par un vaste ensemble d'acteurs sociaux – et politiques (nouveau type d'étudiant, journaliste, catholique, député, etc.) [7], même si ces déclinaisons restent principalement de l'ordre du discours. La force de « Y'en a marre » a certainement résidé dans sa capacité à incarner une nouvelle figure de la modernité, qui replace l'engagement et la citoyenneté au cœur des récits et imaginaires d'une part importante de la jeunesse. S'il est sans doute encore trop tôt pour évaluer les effets profonds de ces nouvelles manières de se dire et de se penser dans l'espace social et national et pour en suivre l'éventuelle routinisation, elles semblent néanmoins renouveler, sans nécessairement les épuiser, les formes d'inscription de la jeunesse dans le champ politique et social des années 1990-2000[8].

***Séverine Awenengo Dalberto, chargée de recherche au CNRS**
Centre d'études des mondes africains (CEMA*f* – UMR 8171)

[7] Le mode de mobilisation de Y'en a marre se constitue aussi en modèle pour la jeunesse africaine francophone :au Bénin, au Mali, au Togo, plusieurs mouvements de jeunes contestataires s'en réclament aujourd'hui. L'appui des diplomaties étrangères et des organisations internationales n'y est pas totalement étranger, ayant invité les leaders de Y'en a marre à partager leur expérience dans plusieurs workshops organisés en Afrique et en Amérique du Nord.

[8] Voir par exemple, Jean-François Havard, « Ethos "bul faale" et nouvelles figures de la réussite au Sénégal », *Politique africaine*, n°82, 2001, pp. 63-77.